

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

le compte administratif est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées. Ce document rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune. En dépenses figurent les charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courante, charges financières, charges exceptionnelles ; en recettes, sont reprises les atténuations de charges, les produits des services et du patrimoine, les impôts et taxes, les dotations, subventions et participations, les produits de gestion courante, les produits exceptionnels
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. En dépenses, figurent les remboursements d'emprunts, les immobilisations des chapitres 21 et 23 ; en recettes, sont reprises les différents subventions d'investissement reçues, le FCTVA, la taxe d'aménagement, les nouveaux emprunts, les recettes d'ordre.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

Résultat de fonctionnement 2023 :

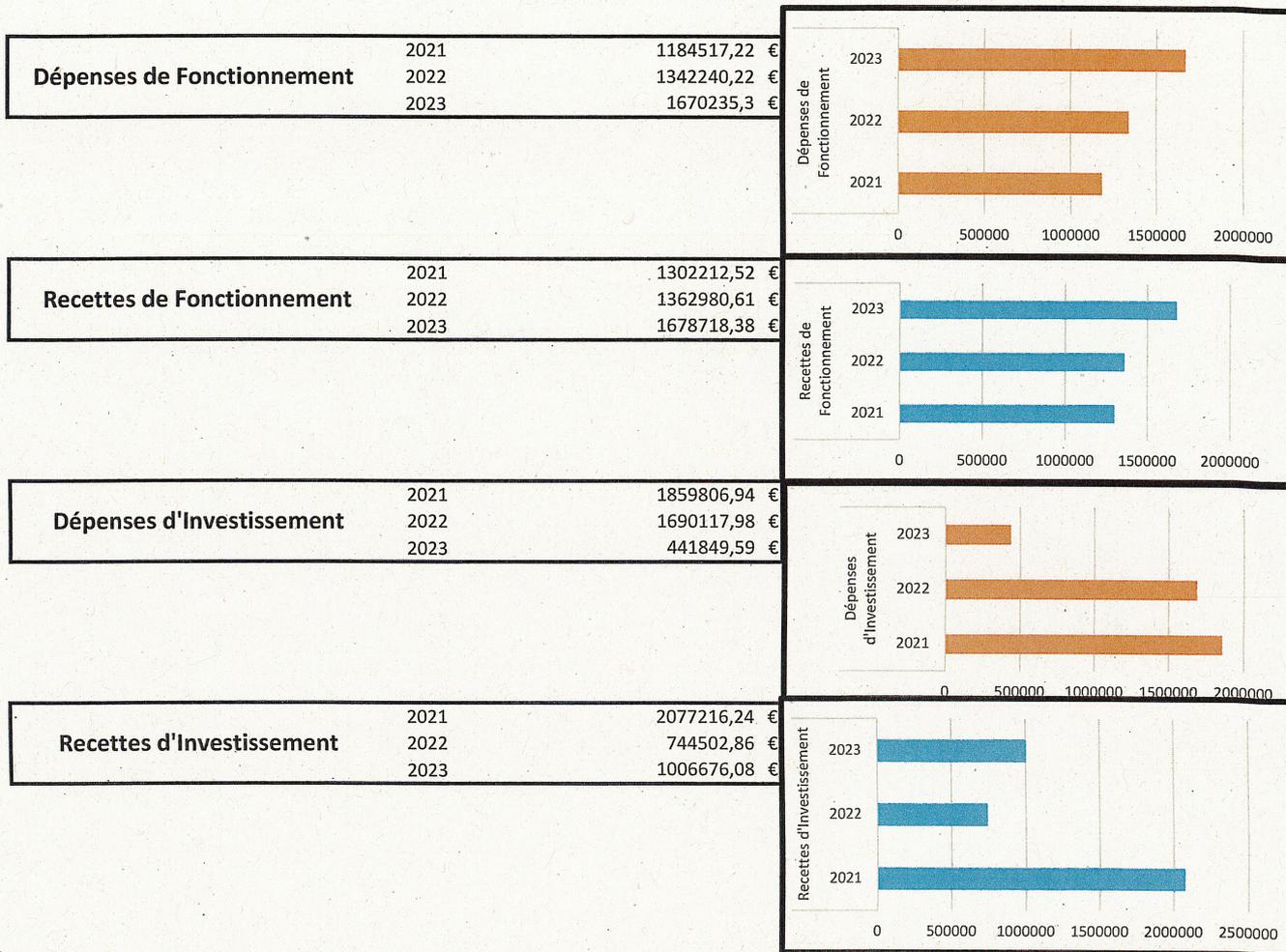
Recettes de fonctionnement	1.678.718,38 €
Dépenses de fonctionnement	- 1.670.235,30 €
Résultats de l'année 2023	+ 8.483,08 €

Résultat d'investissement pour l'année 2023 :

Recettes d'investissement	1.006.676,08 €
Dépenses d'investissement	- 441.849,59 €
Résultats de l'année 2023	564.826,49 €

COMMUNE DE MORTAGNE DU NORD

EVOLUTION DES SECTIONS BUDGETAIRES



BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires.

Le budget 2024 est voté par le conseil municipal. **Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie.**

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le conseil municipal, s'est réuni le 10 Avril 2024 et a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2024.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région ou de l'Etat chaque fois que possible.

Section de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	866.910,29 €	Excédent brut reporté	590.025,29 €
Dépenses de personnel	886.000,00 €	Recettes des services	24.030,00 €
Autres dépenses de gestion courante	153.950,00 €	Impôts et taxes	939.146,00 €
Dépenses financières	11.050,00 €	Dotations et participations	267.566,00 €
Dépenses exceptionnelles	1.000,00 €	Autres recettes de gestion courante	92.845,00 €
Autres dépenses	8.000,00 €	Reprises sur provisions	499,00 €
Dotations aux provisions	201,00 €	Recettes financières	
Total dépenses réelles	1.927.111,29 €	Autres recettes	13.000,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Total recettes réelles	1.927.111,29 €
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	1.927.111,29 €	Total général	1.927.111,29 €

Section d'investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Reports 2023	166.000,00 €	Excédent d'investissement reporté	363.809,83 €
Remboursement d'emprunts	136.000,00 €	FCTVA	20.000,00 €
Travaux de bâtiments : - Bâtiments publics - Installations générales - Immobilisations corporelles en cours	104.500,00 €	Mise en réserves	
Travaux de voirie : - Installations de voirie - Autres installations, matériels et outillage techniques	35.100,00 €	Cessions d'immobilisations	
Autres travaux	10.000,00 €	Taxe aménagement	10.422,27 €
Autres dépenses	21.000,00 €	Subventions	78.867,90 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	2.000,00 €	Emprunt	
/		Produits (écritures d'ordre entre section)	1.500,00 €
Total général	474.600,00 €	Total général	474.600,00 €

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- Maîtrise d'œuvre – travaux rue Fernig,
- Remplacement des éclairages en LED de 4 salles de classe au groupe scolaire,
- Travaux salle des Banquets,
- Columbarium,
- F & P une rampe d'accès à l'Eglise,
- Eclairage LED au terrain de football,
- Travaux de voirie rue de Maulde,
- F & P d'un éclairage LED rue Urbain,
- F & P 3 luminaires LED pont de l'Escaut,
- F & P d'un ascenseur + gros œuvre,
- Installation de la fibre au groupe scolaire,
- Mobiliers pour la Passerelle et armoire pour la mairie,
- Petits matériels pour la cantine, les services techniques.

La commune rembourse actuellement 7 emprunts relatifs à des opérations d'investissement (6 à taux fixe et 1 un à taux 0) ; 3 d'entre eux se terminent en 2025.

Les taux des impôts locaux pour 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,41 % (*y compris part départementale*)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 65,10 %
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 21,16 %

Les taux communaux restent inchangés depuis 2001.

BUDGET PRIMITIF 2024

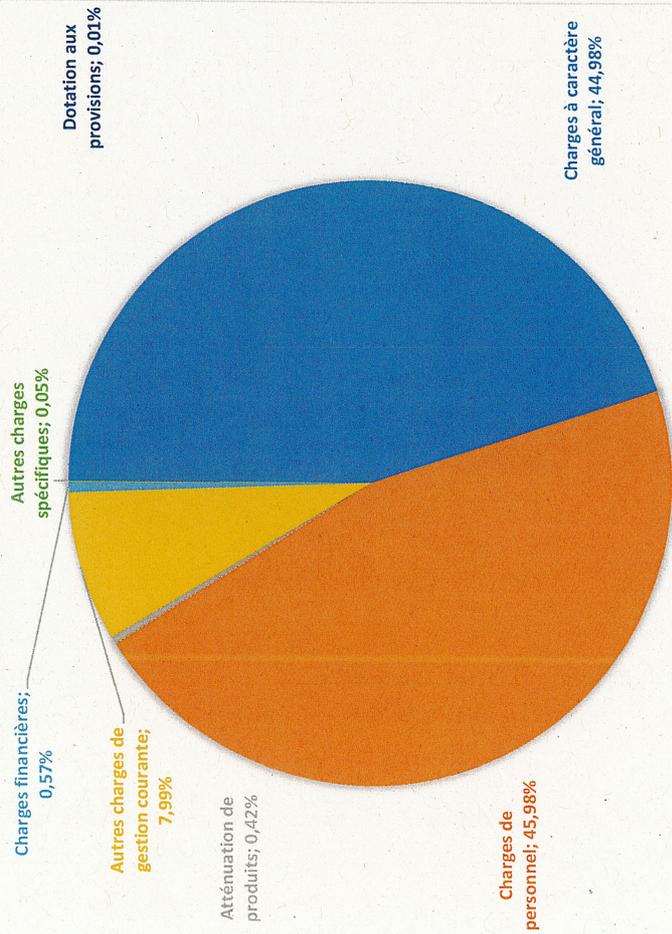
FONCTIONNEMENT

DEPENSES

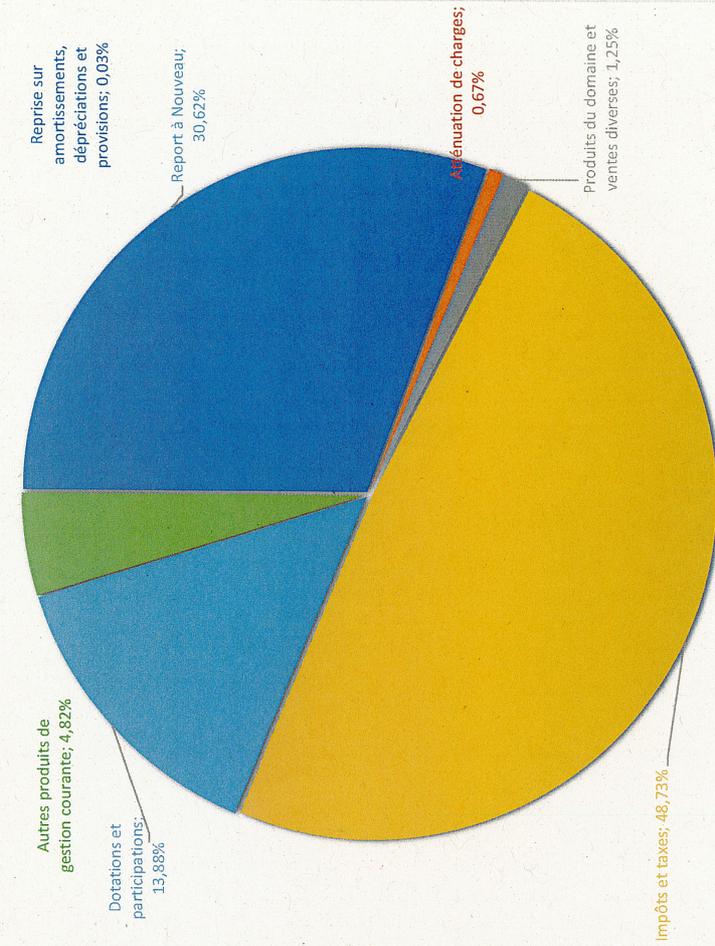
Chapitre	Intitulé	En %	En Euros	Chapitre	Intitulé	En %	En Euros
011	Charges à caractère général	44,98%	866910,29	002	Report à Nouveau	30,62%	590025,29
012	Charges de personnel	45,98%	886000	013	Atténuation de charges	0,67%	13000
014	Atténuation de produits	0,42%	8000	70	Produits du domaine et ventes diverses	1,25%	24030
65	Autres charges de gestion courante	7,99%	153950	73	Impôts et taxes	48,73%	939146
66	Charges financières	0,57%	11050	74	Dotations et participations	13,88%	267566
67	Autres charges spécifiques	0,05%	1000	75	Autres produits de gestion courante	4,82%	92845
68	Dotation aux provisions	0,01%	201	78	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,03%	499
	TOTAL	100,00%	1927111,29		TOTAL	100,00%	1927111,29

RECETTES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2024 VILLE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2024 VILLE

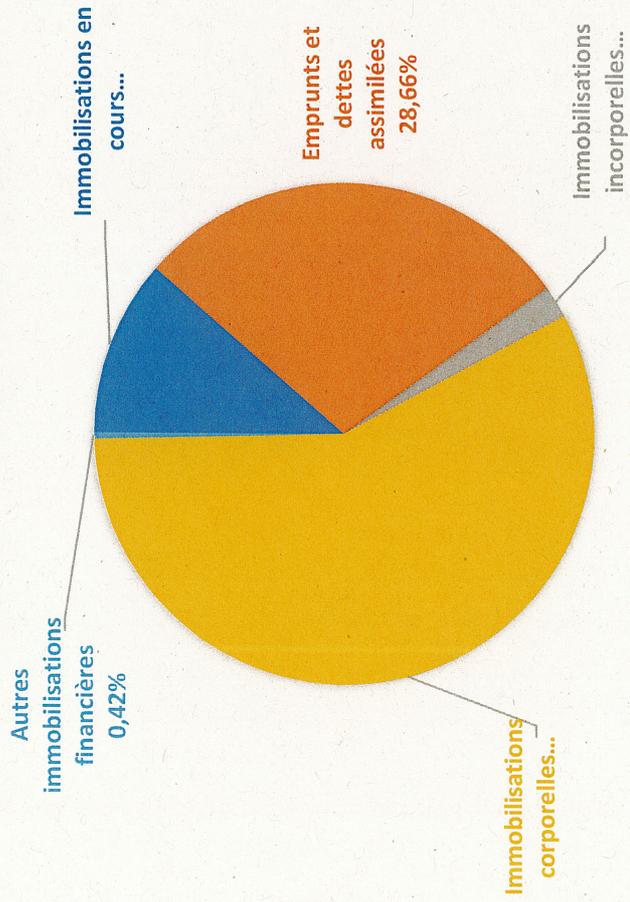


BUDGET PRIMITIF 2024

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Intitulé	En %	En Euros	Chapitre	Intitulé	En %	En Euros
23	Immobilisations en cours	11,38%	54000	001	Excédent d'investissement reporté	76,66%	363809,83
16	Emprunts et dettes assimilées	28,66%	136000	13	Subventions d'investissement	16,62%	78867,9
20	Immobilisations incorporelles	2,11%	10000	10	Dotations, fonds divers et réserves	6,41%	30422,27
21	Immobilisations corporelles	57,44%	272600	27	Autres immobilisations financières	0,32%	1500
27	Autres immobilisations financières	0,42%	2000				
	TOTAL	100,00%	474600		TOTAL	100,00%	474600

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024

